

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 7 mai 1997

LETTRE DU 7 MAI 1997

Chère collègue, cher collègue,

Quel que soit l'endroit que l'on occupe sur la trajectoire temporelle de sa propre existence, il existe des moments où se concentrent périodiquement des souvenirs associés à certains événements bien précis. Ainsi en est-il pour moi, et pour beaucoup d'entre nous, j'imagine, du cas privilégié que constitue la fin d'une année « académique ». Aux nombreuses heures de travail requises pour la préparation des questionnaires d'examens, s'ajoutaient, corrélativement, celles ? pas toujours réconfortantes, hélas! — consacrées à la correction desdits examens. Parallèlement à la nostalgie associée au départ d'une « belle jeunesse » que l'on a aidée à acquérir une formation de qualité, se manifestait la satisfaction (et quant à moi le grand plaisir) de pouvoir me consacrer pleinement à l'encadrement des « disciples » intéressés à mon domaine de spécialisation. Heureusement, il y avait (et il y a encore) bien d'autres éléments importants! Par exemple, une fois disparue l'encombrante neige des giboulées d'avril, la vie chlorophyllienne renaît, les oiseaux pépient en anticipant la levée imminente du soleil... Excusez-moi, je me laisse emporter; vous savez, ... l'âge!

À l'instar des tissus dont la trame est enrichie par l'addition de couleurs contrastantes, la vie de l'APRUM compte des périodes relativement sereines auxquelles se mêlent des événements porteurs de peines ou de désagréments. Dans cette dernière veine, il faut signaler le décès, survenu le 16 avril dernier, du collègue Bernard Martineau de la Faculté de médecine. Très tôt dans ses études médicales, Bernard Martineau s'est intéressé à la microbiologie expérimentale. À vrai dire, il n'est jamais sorti du domaine, bien au contraire. Homme de laboratoire, il a été un authentique pionnier tout autant au plan de la conception qu'à celui de la mise en œuvre de véritables laboratoires de microbiologie médicale. C'est ainsi, notamment à l'Hôpital Ste-Justine où il a œuvré tout au long de sa carrière, que la bactériologie, la virologie et la mycologie sont devenues des composantes importantes des activités du domaine de l'infectiologie. Bernard Martineau a fait sa marque; il laisse, tant chez ses anciens étudiants que chez ses collègues de la Faculté et du milieu hospitalier, le souvenir bien attachant d'un artisan de très grande classe.

Le Secrétaire de l'APRUM, Monsieur Gaston de Lamirande, vous envoie, sous ce pli, l'avis de convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 5 juin prochain à 16:30 dans la salle M-415 du Pavillon principal. Ce document est accompagné du procès-verbal de la réunion tenue le 6 juin 1996 ainsi que d'un

laissez-passer qui vous permettra de garer votre voiture dans le voisinage immédiat de la « grande tour ».

L'Assemblée générale sera immédiatement suivie (vers 17:30) d'une réception qui se tiendra dans le Hall d'honneur. À ce sujet, j'attire votre attention sur le fait que les collègues qui organisent cette réception doivent OBLIGATOIREMENT confirmer au traiteur (et à l'avance) le nombre de convives qui seront présents à la réception. Conséquemment, il faudra que votre réponse parvienne au Secrétariat de l'APRUM au plus tard le 2 juin. Il serait indiqué que vous utilisiez le coupon-réponse et l'enveloppe préadressée que vous trouverez joints à cette missive.

Le Secrétaire m'a avisé, le 2 mai, qu'il avait reçu le rapport du Comité des candidatures présidé par Jean-Paul Lussier. étant donné qu'aucune élection n'a été nécessaire, puisque le nombre de noms proposés était égal au nombre de postes électifs au Conseil, il m'est possible de vous envoyer le rapport même (voir document joint) qui vous donne le nom des personnes qui veilleront sur nos intérêts au cours du prochain exercice. En d'autres circonstances et dans d'autres lieux, il sera plus aisé de signaler élégamment les mérites des collègues qui quitteront le Conseil et de vanter la noble hardiesse (!) des collègues qui leur succèdent.

Le régime collectif d'assurance-santé (Croix Bleue) continue de retenir l'attention de l'APRUM. Il est trop tôt présentement pour remettre en question l'une ou l'autre des dispositions du régime étant donné l'incidence toute particulière de deux facteurs: la récente réglementation relative aux médicaments utilisés par les personnes de 65 ans ou plus, d'une part, et l'effet, d'autre part, que le virage ambulatoire pris dans le beau monde de la santé ne manque pas d'avoir sur la durée moyenne d'un séjour en milieu hospitalier. Dans ce contexte, force nous est d'accepter l'augmentation (environ 1,5%) des primes à verser à compter du 1^{er} juin prochain. Le Service des avantages sociaux vous enverra d'ici peu la documentation pertinente.

En toute probabilité, plusieurs des collègues qui prendront leur retraite le 1^{er} juin participeront à l'Assemblée générale. Venez les accueillir. Vous pourrez ainsi les « consoler », si le besoin s'en fait sentir.

Surtout, ne doutez point de la cordialité de mes salutations.

Le Président
Jacques St-Pierre
JSP/fsp